

Atelier sur les Mutilations génitales : L'Association Femme Aid prend les devants

L'Association Femmes AID, en collaboration avec l'UNFPA organise du 27 au 28 octobre 2004 un atelier de formation contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF), au Centre de Formation pour l'Enfance situé à Dar Naïm.

A la cérémonie d'ouverture de l'atelier, plusieurs responsables étaient présents, notamment le Hakem de Dar Naïm, le Maire, la Directrice de la Promotion Féminine, le Représentant de l'UNFAP, le Médecin Chef de Dar Naïm ainsi que plusieurs représentants de la société civile.

Quelques 25 personnes ont profité de la formation à laquelle des spécialistes, médecins, sociologues, Fougahas ont contribué, par des exposés succincts sur la pratique des MGF, leur gravité sur la santé présente et future des jeunes filles victimes et ce, tant au plan

physiologique que psychologique.

L'atelier était une occasion propice pour que l'Association Femmes AID puisse faire passer son message et procéder à la sensibilisation de proximité sur les effets néfastes des mutilations génitales féminines. Les participantes étaient particulièrement intéressées par les exposés instructifs présentés sur place.

Du côté des statistiques, on note que cette pratique avait atteint des proportions si inquiétantes qu'il est devenu nécessaire d'y faire face par des campagnes d'envergure nationales. Les complications sanitaires faisant suite à l'excision étaient devenues courantes d'où la forte mobilisation des autorités à travers la société civile comme c'est le cas pour l'Association Femmes et Développement, pour sensibiliser les populations et éveiller les esprits sur l'ensemble des dangers de cette pratique.

Comme le précisera la présidente de l'Association Femmes AID, Madame Soultana Mint Mohamed Yahya, dans son allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture de l'atelier, les Mutilations Génitales Féminines, constituent aujourd'hui une atteinte aux droits de la femme d'où la nécessité de lutter contre cette pratique.

Un travail de fond est accompli par l'Association dont la présidente a tenu à remercier le l'UNFPA pour son concours financier et le Secrétariat à la Condition Féminine pour son soutien permanent.

Auparavant, le représentant de l'UNFAP, M Mohamed Lemine O. Mouchtaba, s'est félicité de la tenue de l'atelier et souhaité que les objectifs visés puissent être atteints.

Le deuxième jour sera l'occasion pour les participants de profiter des cours théoriques et conseils pratiques afin que l'ensemble des participants puisse participer à la sensibilisation contre le danger des mutilations génitales.